

FICHE DE PROCEDURE N°2 – AFFELNET 6^{ème} VOLET1

Etape n°3 – Le 23 mars 2015

EDITION ET REMISE DU VOLET 1 ACCOMPAGNE DE LA LETTRE D'INFORMATION AUX FAMILLES

- Le 23 mars 2015, les directeurs se connectent à AFFELNET 6^{ème} en passant par le portail d'identification avec leurs clés OTP.

Le volet 1 comporte les informations issues de BE1D et permet de les faire compléter ou modifier par le responsable légal. Il contient notamment l'adresse effective de l'élève à la prochaine rentrée qui permet de déterminer le collège de secteur.

L'édition de cette fiche est obligatoire pour tous les élèves et permet le déblocage du dossier de l'élève pour sa mise à jour.

EDITION DU VOLET 1 DE LA FICHE DE LIAISON

A partir de la liste des élèves de son école, le directeur sélectionne ceux pour lesquels il éditera le **volet 1 de la fiche de liaison**. Ce volet1 est **adressé aux familles** et leur permet de **renseigner notamment l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire prochaine**. Sur cet écran, le directeur peut également **consulter** la fiche récapitulative de l'élève ou **modifier le dossier élève si le volet1 de la fiche est édité**.

Le directeur peut constituer le fichier PDF regroupant l'ensemble des fiches de liaison – volet 1 pré-remplies avec les informations des élèves sélectionnés :

- **Editer les fiches sélectionnées :**

Le directeur désigne ses élèves (1) puis clique sur le bouton «Editer les fiches sélectionnées» (2)

- **Editer une fiche vierge :** ouvre une fiche qui n'est pas pré-remplie

Recherche d'élèves : les critères disponibles sont le nom, le prénom et le volet 1 édité ou non

Edition des fiches de liaison - Volet 1

Nom Prénom Volet 1 édité

<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	Niveau ou cycle	Date de dernière édition
<input checked="" type="checkbox"/>	ACHACHE	Mélanie	CM2	23/01/2012
<input checked="" type="checkbox"/>	ADONIS	Philippe	CM2	
<input type="checkbox"/>	AGBE	Margaux	CM2	
<input type="checkbox"/>	AMILCAR	Marie	CM2	
<input type="checkbox"/>	AUTHIER	Morgane	CM2	

 Lorsque la date est renseignée => la fiche a déjà été éditée

Deux liens possibles sur le nom de l'élève :

- si le volet1 de la fiche de l'élève est édité(date non nulle), le lien accède au **dossier élève (données modifiables)**
- si le volet1 n'est pas édité, le lien accède à la **fiche récapitulative (données non modifiables)**

Toute modification de la liste des élèves susceptibles d'entrer en sixième intervenue depuis le 10 mars doit être immédiatement signalée à la DSDEN – Pôle 2d degré (changement d'école, arrivée ou départ d'un élève).

- Les responsables légaux renseigneront l'imprimé et le retourneront signé à l'école pour le 3 avril 2015. Ils fourniront un justificatif en cas de :
- Déménagement effectif ou prévu,
 - Garde alternée : chacun des deux parents sous réserve de l'accord de l'autre peut demander le collège du secteur de son domicile, un écrit manifestant cet accord sera alors demandé.

N.B : Les directeurs qui seront dans l'impossibilité d'éditer cette fiche le 23 mars pourront le faire plus tard. Cependant, ils devront laisser aux familles un délai raisonnable de retour des fiches et avoir terminé l'étape n°4 pour le 17 avril 2015

Etape n° 4 – Du 23 mars au 17 avril 2015

SAISIE DE LA LANGUE ETUDIEE A L'ECOLE ET DU COLLEGE DE SECTEUR

- Dès le retour du volet 1, les directeurs saisiront :
 - Les modifications éventuellement apportées par les familles. Le directeur d'école peut désormais modifier les informations d'identité de l'élève, après édition du volet 1 de la fiche de liaison. La modification de ces données dans Affelnet 6ème, ne modifie pas les données de BE1d. L'INE ne peut être modifié.
 - le collège de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée et la langue vivante étudiée à l'école. En cas de doute sur le collège de secteur, se reporter au site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale <http://ia89.ac-dijon.fr/?sectorisation>.

SAISIE DE LA LANGUE VIVANTE

Après retour des volets 1 des fiches de liaison, le directeur peut saisir pour ses élèves, la langue étudiée à l'école et accéder à la mise à jour des dossiers élèves.

Le directeur peut indiquer la langue vivante étudiée à l'école pour un ou plusieurs élèves :
 (1)- Désigner par le système des cases à cocher un ou plusieurs élèves
 (2)- Sélectionner une langue vivante au niveau de la liste «Langue étudiée à l'école»
 (3)- Cliquez sur le bouton «Saisir pour la sélection»

Recherche d'élèves : les critères disponibles sont le nom, le prénom et la langue étudiée

Saisie des langues étudiées à l'école

Succès
 • La mise à jour a été effectuée avec succès

Formulaires : Nom, Prénom, Langue, Chercher, Annuler

Langue étudiée à l'école : Alemand Iv1

	Nom	Prénom	Niveau ou cycle	Adresse de résidence de l'élève à l'entrée en 6 ^{ème}	Langue
<input checked="" type="checkbox"/>	ACHACHE	Mélanie	CM2	177 rue Gabriel Philippe 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	
<input type="checkbox"/>	ADONIS	Philippe	CM2	161 AV DU PD POMPIDOU 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	Anglais Iv1
<input type="checkbox"/>	AGBE	Marquay	CM2	81 allée Henri Sellier 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	Anglais Iv1
<input checked="" type="checkbox"/>	AMILCAR	Marie	CM2	149 square Albert Camus 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	
<input checked="" type="checkbox"/>	AUTHIER	Morgane	CM2	72 rue Eugène Labiche 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	

Possibilité de consulter/modifier le dossier d'un élève en cliquant sur son nom

SAISIE DU COLLEGE DE SECTEUR

Après retour des volets 1 des fiches de liaison, le directeur peut renseigner le collège de secteur de ses élèves au regard de l'adresse de l'élève à son entrée en 6^{ème}.

Affecter un collège de secteur à un ou plusieurs élèves :
 Le collège de secteur dépend de l'adresse de l'élève à son entrée en 6^{ème} (indiqué par les familles sur le volet 1)
 (1)- Désigner par le système des cases à cocher un ou plusieurs élèves
 (2)- Sélectionner un collège grâce à l'aide à la saisie « ? »
 (3)- Cliquez sur «Saisir pour la sélection» (lors de la validation, un message indique qu'un nouveau collège va être affecté au dossier)

Recherche d'élèves : les critères disponibles sont le nom, le prénom et le collège de secteur

Saisie des collèges de secteur

Formulaires : Nom, Prénom, Collège de secteur, Chercher, Annuler

Collège de secteur : 0550848Y ?

	Nom	Prénom	Niveau ou cycle	Adresse de résidence de l'élève à l'entrée en 6 ^{ème}	Collège de secteur
<input checked="" type="checkbox"/>	MALLAVAL	Rayan	CM2	159 rue Sainte Sochie 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCERVILLE
<input checked="" type="checkbox"/>	MEURILLON	Raven	CM2	88 rue saint cloud 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	0550848Y - CLG EMILIE
<input checked="" type="checkbox"/>	MILLANIYAGE	Fanorenantsoa	CM2	168 Rue André Chénier 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	0550848Y - CLG EMILIE
<input checked="" type="checkbox"/>	MUYA	Laurine	CM2	106 rue des Agnettes 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	0550848Y - CLG EMILIE

Une coche rouge dans la colonne adresse indique une adresse incomplète

Possibilité de consulter/modifier le dossier d'un élève en cliquant sur son nom

Cas particulier :

- **Secteur unique de recrutement des collèges Mallarmé-Montpezat à Sens :**
Les directeurs recevront le 17 avril au plus tard la liste de leurs élèves avec le collège de secteur déterminé à saisir dans l'application. **Tout élève domicilié sur ce secteur unique à la rentrée 2015 qui ne serait pas vu affecté un collège doit immédiatement être signalé à la DSDEN**
- **Elèves scolarisés dans le département de l'Yonne et domiciliés dans un autre département,**
- **Elèves scolarisés dans le département de l'Yonne et sectorisés dans un département limitrophe :**
 - **Cudot, Savigny-sur-Clairis, Saint-Loup-d'Ordon sectorisés dans le Loiret,**
 - **Asnière-sous-bois et Chamoux sectorisés dans la Nièvre,**

Le volet 2 doit être édité sans saisie de collège de secteur et le collège de secteur correspondant au domicile doit être indiqué manuellement dans le cadre B du volet 2 afin de le mentionner aux responsables légaux des élèves.

Si ces élèves désirent être scolarisés dans un collège du département de l'Yonne, ils doivent l'indiquer dans le cadre F du volet 2 comme une demande de dérogation.

Le volet 2 peut être édité
En cas de difficultés :

- d'application des consignes de saisie : merci de contacter le pôle second degré et vie de l'élève : **Viviane Testard : 03.80.72.20.13** ou **Noëly Ballabio : 03.86.72.20.10**
- d'authentification ou d'accès à l'application : merci de contacter votre PRTICE ou les référents à la direction départementale des services de l'éducation nationale : **Pascal Sausset : 03.86.72.20.20**

Vous pouvez également poser vos questions par mail "affelnet689@ac-dijon.fr", une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.